

PROCÈS – VERBAL
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
STATUTAIRE
DU
23 FEVRIER 2013



LFBTA

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

SIÈGE SOCIAL : AVENUE DE MARATHON, 1
1020 BRUXELLES

N° D'ENTREPRISE : 443097681

Procès verbal de l'Assemblée Générale Statutaire Annuelle tenue au Siege Social le 23 février 2013.

Accueil des mandataires, relevé des présences.

Présences : 122 mandataires

BRUXELLES : **FOA**: DE MAERE André, PETERS Daniel, BOES Rudi, PATERAKIS Akylas, **GSR**: VERHOEVEN Catherine, WIGGELEER Patrick, TRIMPONT Alain, PINCHART Michel, PEETERS Dominique, GYSEN Claude, MANCHE Bernard, MAERTENS Catherine, **GPE**: VAN DEN HOECK Maurice, BERTELS Roger, DELIEVRE Philippe, DOCKX Ronny, STEURS Daniel, **SSK**: LARDI Antonio, RENARD René, WERTHMANN Marc, MAES Francis, **GAU**: DE MAERE Pierre, RASSENEUR Daniel, PETRUS Gustave, BERNAERT Alain, MORTIER Patricia, de WRANGEL Simon.

BRABANT : **FAO**: MAZAY Karine, LEROY Quentin, VAN LIPPEVELDE Paul, DESMECHT Antonin, DETAILE Benoît,

ABA: LAGNEAU Philippe, DE KOSTER Lucien, NOËL Maryse, DELVAUX Paul, MONTELIER Jeannine,

CMA: JACQUES Serge, VANDERHETDEN Bernard, RANDLE Daniel, VANDEPOELE Mathieu.

HAINAUT : **LFE**: LEJEUNE Léon, **BEA**: BAYART Sylvain, HENNEBERT Claude, **CAT**: DAMAREE Alain, RONSSE Marc,

CAR: MERCIER Brigitte, **CEN**: PAULUS Dominique, DETIENNE Jean-Claude, DEPOITIER Julien, DEGRAVE Philippe,

LAB: DELTOUR Gérald, DELTOUR Albert, **FAC**: SCARCERIAUX Guy, BOCART Xavier, **ABT**: HANON Pascale,

SAG: RAEYMACKERS Christiane, MILANI Jean-Claude, **ACB**: PARMENTIER Philippe, MEES Bernard, **SSC**: NICOLAY Thierry, PRELIPCEAN Maria, VANDERVEKEN Yves, **ECA**: de RYCKERE Eric, DIPIERDOMENICO Antonio,

LEF: BUYS Nadine, SOUPART Christian.

LIEGE : **ACG**: DEFLANDRE René, STELSY Eric, **HUY**: VANDERVELDEN Vincent, KYRISOGLOU Sam, GOBEYN Johan,

LIE: DELCOMINETTE Guy, MAGIS Daniel, MABILLE Georges, LEJOLY Daniel, LOUIS Patrice, CUSUMANO Joseph,

SCHOMMERS Nicolas, SLAVERIO Yves, **CAS**: DENOEL Maggy, DEMARETS Didier, LUYKS Vincent, **CTH** : FLURHR

Thierry, VERWILGHEN Jean-Pierre, SERVAIS Alain, COCQUYT Francis, BOUGARD Thierry, GOFFARD Philippe,

GÖBBELS Zoé, **ACM**: VALLE Jean-Albin, FRANKENNE Thierry, **ADS**: MONFORT Willy, PAGANELLI Geoffrey,

XHENSEVAL Martine, BENOIT Olivier, **ITW**: STAMMEN Roland, **CAJ** : NATHALIS Joseph, **CAF**: ENGLEBERT Eric,

UMORE Dominique, **AVB**: DELACROIX Pascale, BECKERS André.

LUXEMBOURG : **ACF**: MAQUET Gilbert, **FDM**: BECKERS Anne, **ADL**: FLORENT Alexandre, **HAC**: BOUDART Jean-François, DANLOY Pascale, ALBERTY Muriel, **FGV**: STOZ Ervé.

NAMUR : **LAW**: MARIANI Sonia, **CAB**: VANDENBERGHE Daniel, SOUPLY Yves, **DAT**: BILLY Bénédicte.

COMMISSION NATURE : **ADB**: SOURIS Xavier, **CFB**: GAUCHER Jean-Louis, **EAC**: SCHELSTRAETE Willem, LEFEBVRE Benoît, **ACE**: MELLET Louis, DELMARCHE Jean-Marc, **AGC**: BOXHO Claudine, **CDC**: BARON Raymonde,

ADR: ROBERT Dominique.

Procurations : 59 mandataires

BRUXELLES : **FOA**: DE RUYTER Jean donne procuration à DE MAERE André, **GSR**: PRIEELS Philippe donne procuration à VERHOEVEN Catherine, MEMBRE Philippe donne procuration à MAERTENS Catherine, **GAU**: MASSINA Michèle donne procuration à de WRANGEL Simon.

BRABANT : **FAO**: COENEN Robert donne procuration à MAZAY Karine, WAGNER Anne-Cécile donne procuration à LEROY Quentin, GEERTS Laetitia donne procuration à VAN LIPPENVELDE Paul, D'HONT Philippe donne procuration à DESMECHT Antonin, **LAS**: VANDENEDE Thierry donne procuration à WIGGELEER Patrick, **ABA**: ASSOIGNON Monique donne procuration à MONTELIER Jeannine, VANDEN BOGAARD Marc donne procuration à DELVAUX Paul, VANSTEENBERGHE donne procuration à DE KOSTER Lucien, **CMA**: KOLH Guy donne procuration à JACQUES Serge.

HAINAUT : **ANT**: WATTIEZ Eddy donne procuration à de RYCKERE Eric, **CAC**: HUAUX Stéphane donne procuration à VANDENBERG Daniel, **RCM**: VANZEVEVEREN Barbara donne procuration à DEGRAVE Philippe, GAHIDE Yves donne

procuration à DETIENNE Jean-Claude, VANDERCLEYEN Benoît donne procuration à PAULUS Dominique, **PAC:** VERBREUK Dominique donne procuration à LEJEUNE Léon, **FAC:** NICOLAS Jean-Denis donne procuration à BOCART Xavier, **SSC:** LUCAS André donne procuration à PRELIPCEAN Maria, **ECA:** CALAMEO Camillo donne procuration à DIPIERDOMENICO Antonio, **CAM:** GESSA Stefano donne procuration à Billy Bénédicte.

LIEGE: **ACG:** ALEXANDRE Laurent donne procuration à DEFLANDRE René, DEVAUX Roger donne procuration à STELCY Eric, **HUY:** BACOT Paul donne procuration à GOBEYN Johan, **CAS:** BUGGENHOUT Francis donne procuration à LUYKS Vincent, RAEMAEEKERS Maxime donne procuration à DENOEL Maggy, **CTH:** DESCHAMPS Françoise donne procuration à COCQUYT Francis, SARLET Pascale donne procuration à GOFFARD Philippe, DELHEZ Jean donne procuration à VERWILGHN Jean-Pierre, **ITW:** BLANCHE Patrice donne procuration à STAMMEN Roland, **CAJ:** NOELMANS Anne donne procuration à NATALIS Joseph, **CAF:** DURLET Philippe donne procuration à ENGLEBERT Eric, **AVB:** FOCROULE Marc donne procuration à DELACROIX Pascale, REMY Marc donne procuration à BECKERS André.

LUXEMBOURG: **LAC:** BRENY Cédric donne procuration à FRANKENNE Thierry, ETIENNE Olivier donne procuration à BOXHO Claudine, MEYER Sybil donne procuration à MEES Bernard, **ACH:** LAMBERT Emile donne procuration à DANLOY Pascale, BROGNET Nathalie donne procuration à BOUDART Jean-François, LAMBERT Gérard donne procuration à ALBERTY Muriel, **ACS:** SCHEER Philippe donne procuration à FORENT Alexandre, **DECKER Christophe donne procuration à BECKERS Anne,** **CAG:** LELOUP Séverine donne procuration à VALLE Jean-Albin, **FDM:** LEFEBVRE Yvon donne procuration à STOZ Ervé.

NAMUR: **LAW:** RAVEZ Jean donne procuration à SCHOMMERS Nicolas, DELACROIX Maxime donne procuration à MARIANI Sonia, **MSP:** EVRARD Claude donne procuration à DETAILLE Benoît, WARSCOTTTE Nestor donne procuration à VABDERVELDEN Vincent, **FBG:** ROSIERE Yves donne procuration à KYRITSOGLOU Sam, ROSIERE Julien donne procuration à MERCIER Brigitte, **TAB:** DECARPENTRY Xavier donne procuration à FLUHR Thierry, BOUCHAT Vincent donne procuration à GÖEBBELS Zoé, BOEVER Pierre donne procuration à SERVAIS Alain, PUISSANT Luc donne procuration à BOGARD Thierry.

COMMISSION NATURE: **CAD:** JOLIVET Christian donne procuration à DELCOMINETTE Guy, **ACR:** VAN DER HEYDEN Franck donne procuration à BARON Raymonde, **ADR:** WIRTGEN Françoise donne procuration à ROBERT Dominique.

Absents : 9 mandataires

BRUXELLES :

BRABANT :

HAINAUT :

LIEGE :

LUXEMBOURG: **LAC:** FISSERS Josy, MEYER Christophe, **ASH:** MATHUS Francis, **ACS:** DELBUSHAYE Thierry, **BRUSSELAERS Dominique,** HOTTON François,

NAMUR: **MSP:** PIERLOT Jules, **TAB:** ETIENNE Jean-Claude

COMMISSION NATURE: **CAP:** FRISSCHEN Michel.

Procuration arrivée trop tard : 1 mandataire

LUXEMBOURG: **AMV:** VAN STEVENS Marie-Claire (a envoyé procuration qui n'est pas arrivée à temps).

Cercles n'ayant pas désigné de mandataire : 3 cercles

BRABANT: **LAJ** (1 mandataire autorisé)

NAMUR: **BTS** (1 mandataire autorisé)

COMMISSION NATURE: **ATL** (2 mandataires autorisés)

L'assemblée générale statutaire 2013 se tient au Siège social de l'A.S.B.L., au n°1 de l'Avenue de Marathon à 1020 BRUXELLES.

Après avoir constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger et vérifié les procurations, le Président ouvre la séance à 10h 30 ... (191 convoqués donc quorum 2/3 = 128 ...181 sont présents ou représentés) ...

Ordre du jour de l'assemblée :

Chaque participant à l'assemblée a reçu copie de l'ordre du jour :

**Convocation à l'Assemblée générale statutaire
qui se tiendra à BRUXELLES, le samedi 23 février 2013 dès 10h00
au Siège Social de la LFBTA, au 01 Avenue de Marathon à 1020 BRUXELLES**

Ordre du jour de l'assemblée

Accueil des mandataires, et relevé des présences : le greffe sera ouvert dès 9h00.

ANNEE 2012

Le Président ff ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

1. Allocution du Président ff.
2. Approbation : - du procès verbal de l'assemblée générale du 25 février 2012.

Le projet de PV qui se trouve sur le site (rubrique accès limité) a été envoyé par courriel aux contacts des cercles en mars 2012 pour lecture et remarques éventuelles des mandataires qui représentaient le cercle lors de l'AG de février 2012.

Le projet de PV corrigé sera envoyé pour le 1 février 2013 au plus tard aux contacts des cercles ... à l'attention des mandataires.

3. Rapport de la Secrétaire générale.
Réponses aux questions (des cercles et membres) présentées par les délégués des provinces et nature.
4. Rapport des administrateurs :
 - Arbitrage.
 - Lutte contre le dopage.
 - Gestion sportive et intervention du Directeur technique
5. Rapport du trésorier : présentation des comptes annuels de l'exercice social 2012.
6. Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'année 2012.
7. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012.
8. Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes pour l'exercice social 2012.
9. Présentation (avant vote) des propositions de modifications apportées aux Statuts et présentation (pour information) des propositions de modifications apportées au R.O.I.

Le projet de modification des statuts sera envoyé par courriel aux contacts des cercles fin janvier 2013 à l'attention des mandataires représentant le cercle lors de l'AG de février 2013 ...pour lecture et remarques éventuelles (à transmettre au secrétariat administratif pour le 12 février 2013).

Ces modifications statutaires concernent : art 2 : Changement d'adresse du Siège social : afin de faciliter la réception des courriers officiels et des recommandés.

art 39 : Conseils de discipline (1^{ère} instance et Appel) : La "Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport" devient le conseil de discipline d'appel de la LFBTA et le "Conseil de discipline de 1^{ère} Instance" reste interne à la LFBTA (son mode de fonctionnement est calqué sur celui de la cour Belge d'Arbitrage pour le sport).

Le projet de modification du R.O.I. qui concerne la section 4.3 Conseils de discipline (art 4.3.1 à 4.3.11) sera envoyé par courriel aux contacts des cercles fin janvier 2013.

10. Désignation de trois scrutateurs.
11. Vote pour approbation des modifications statutaires.
12. Présentation des candidats à la fonction d'administrateur.
13. Election des administrateurs pour l'olympiade 2013-2016.

En 2012, l'AG a voté la modification de l'art 28a des statuts pour permettre le renouvellement du conseil d'administration par moitié tous les deux ans (1x 3 administrateurs et 1 x 4 administrateurs en alternance).

A cette fin il sera procédé exceptionnellement au terme de l'année Olympique d'été 2012 à l'élection de 3 administrateurs pour deux ans et de quatre administrateurs pour quatre ans.

A l'issue du vote de cette élection exceptionnelle, la durée du mandat des administrateurs élus sera déterminée par tirage au sort.

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, à la majorité absolue des voix (50% + 1), compte tenu des abstentions.

Si, après un second tour à la majorité absolue des voix, compte tenu des abstentions : un ou plusieurs postes à pourvoir n'est / ne sont toujours pas pourvu(s), le ou les candidat(s) ayant obtenus le plus de voix de préférences au premier tour sera / seront retenu(s) .

- Vote (1^{er} tour).
- Dépouillement du vote.
- Vote (2^{ème} tour) ... si nécessaire.
- Dépouillement du vote.
- Annonce des résultats.
- Désignation des 3 mandataires élus pour 2 années (Tirage au sort art 28a des Statuts).

INTERRUPTION

**Le café sera servi dans la Cafétéria du Grand Serment Royal des Archers
de Saint Sébastien Bruxelles**

Pendant l'interruption, les Administrateurs élus se réunissent pour s'accorder sur les fonctions de Président, Secrétaire général et Trésorier fonctions qui entrent en vigueur à la fin de l'AG 2013.

Résolutions :

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT (ff). (10h30)

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Au début du quatrième trimestre de l'année écoulée, le Conseil d'Administration recevait un courrier émanant de Monsieur Patrick Meunier nous annonçant sa décision de démissionner, pour des raisons personnelles et professionnelles, de sa fonction de Président de la Ligue, démission qui a été acceptée par le Conseil d'Administration en le remerciant pour le travail accompli durant cette olympiade.

De par ma fonction de vice-président, j'ai donc assumé l'intérim et c'est à ce titre que je prends la parole aujourd'hui.

Je ne voudrais pas poursuivre cette assemblée générale sans avoir une pensée pour tous ceux ou celles qui nous ont quittés en 2012, que ce soit dans votre cercle familial, celui de vos amis ou connaissances ou dans votre club. Je vous saurai gré de bien vouloir vous lever afin de respecter quelques moments de recueillement.

Il est de tradition d'adresser les remerciements lors de notre assemblée. Les premiers iront à Madame la Présidente du Grand Serment Royal de Bruxelles et à ses membres pour l'accueil qu'ils nous réservent.

Ensuite, je remercie l'ensemble de mes collègues du Conseil d'Administration pour le travail efficace effectué avec l'esprit de bénévolat qui les caractérise. Chacun aura l'opportunité par la suite de faire un exposé spécifique en rapport avec sa fonction.

En fait de bénévolat, un grand merci également à tous les membres des divers comités et commissions, que ce soit au niveau des clubs ou au sein d'autres instances. J'y associerai, pour ceux ou celles qui sont en couple, les partenaires qui ont eu la patience et la gentillesse de les supporter dans leur mission.

Le Conseil d'Administration, en mon nom, félicite tous les archers, qui lors des compétitions nationales et internationales, ont porté haut les couleurs de notre Ligue et celles de notre pays. Ils seront mis à l'honneur lors de l'exposé de notre directeur technique Mr M. Ronsse.

Dans la dernière affaire traitée par le Conseil de discipline, celui-ci a impliqué le Conseil d'administration de la LFBTA, lui laissant le choix d'appliquer ou non certaines sanctions. Constatant :

- que les arguments retenus par le Conseil de discipline pour justifier l'ensemble des sanctions proposées sont juridiquement contestables voire pour certains illégaux;
- que les sanctions ne concernent pas les plaintes pour lesquels le Conseil de discipline a été saisi;
- le Conseil d'administration a décidé de ne pas appliquer les sanctions proposées.

Par ailleurs, dans la mesure où l'organisation actuelle de la Ligue ne permet pas de corriger les erreurs commises lors de cette procédure, nous tenons également à préciser que le conseil d'administration ne cautionne pas ce genre de décision irrégulière, voire illégale qui ternissent l'image de notre ligue.

Nous tenons enfin à rappeler que la conciliation reste la meilleure des résolutions de conflits. Ne laissons pas ces différends ternir l'image de notre ligue !

Les mandataires représentant les archers de notre Ligue auront, au cours de cette assemblée, à élire le nouveau Conseil d'Administration qui agira durant les années 2013 à 2016. Les candidats se présenteront à votre suffrage tout à l'heure. Je tiens, au préalable, à les remercier pour l'engagement qu'ils prendront.

Je donne la parole à Madame la Secrétaire Générale en vous remerciant pour votre écoute.

P.J Lemaire
Président(ff)

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 FEVRIER 2012.

Par vote à mains levées, l'assemblée générale DECIDE à la majorité absolue des présents et représentés, d'approuver le procès verbal de l'Assemblée Générale du 25 février 2012.

3.1. RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE.

A PROPOS DU NOMBRE D'AFFILIES :

Fin août 2012, à la veille de la période des transferts et du renouvellement des affiliations, la Ligue comptait 2174 membres. Soit 141 membres de plus qu'en 2011.

A l'issue de la période des transferts de septembre 2012, le comité d'accueil a accepté 70 transferts. Le Conseil d'administration étendu aux délégués a depuis accepté 41 transferts exceptionnels, portant ainsi à 111 les transferts 2012-2013.

Le conseil d'administration a accordé l'agrément provisoire à **cinq** nouveaux cercles le 12 novembre 2012 et à un nouveau cercle le 30 novembre 2012.

Ces cercles sont :

- le 321 CAM "Les Archers de Momignies" -Hainaut-
- le 708 DAT " Le Dinant Archery Team" -Namur-
- le 251 ADB "Les Compagnons Archers du Bailly" -Brabant-
- le 254 CFB "La Compagnie les Francs Archers de Braine-le-Château
-Brabant-
- le 616 HAC "Hotton Archery Club" -Luxembourg-
- le 617 FGV "La Flèche Gaumaise de Virton" -Luxembourg-

La présentation de ces cercles à l'Assemblée générale permet de leur accorder l'agrément définitive.

2147 archers, dont 496 nouveaux, étaient en ordre de cotisation au 31 décembre 2012. Ils sont représentés par les 191 mandataires convoqués pour cette Assemblée Générale Statutaire.

- 181 mandataires représentant les 68 cercles de tir sont présents (122) ou représentés (59). Le quorum des 2/3, soit 128 mandataires est / n'est pas atteint.

Depuis le 1^{er} janvier, d'autres archers ont rejoint nos rangs, en date du 21 février nous comptons 2245 membres dont 79 nouveaux supplémentaires, soit 204 membres de plus qu'en février 2012.

A PROPOS DES STATUTS ET DU R.O.I. DE L'ASSOCIATION :

En février 2012, l'Assemblée générale acceptait , pour mise en conformité avec le décret du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage, les modifications apportées aux Statuts et ROI de la LFBTA et ainsi rendre possible la gestion des procédures disciplinaires en matière de dopage par l'organe disciplinaire mis en place par la C.I.D.D. Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage (C.I.D.D.) ... qui connaît en appel la Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport (C.B.A.S.).

Conviées à une réunion d'information en septembre 2012 les fédérations se voyaient proposer la possibilité de confier l'appel de leurs conseil de discipline de 1^{ère} instance à la Cour Belge d'Arbitrage.

Ainsi, afin de rendre possible cette procédure, une modification des Statuts est proposée à votre approbation.

Il vous sera demandé de voter la modification statutaire, sous réserve de la réception de l'accord du pouvoir subsidiant.

Pourquoi cette réserve :

la LFBTA est en possession d'un courriel de Madame Caroline Jadot (Attachée-Cellule sports- au Cabinet du Ministre André Antoine) qui confirme que l'art 15,19°, f du décret de 2006 autorise les fédérations sportives de prévoir dans leurs statuts ou règlement un recours au niveau du CBAS (Tribunal Arbitral pour le Sport).

Toutefois, le Cabinet et le CBAS ont omis d'informer l'ADEPS.

Contactée par l' AISF à la demande du secrétaire administratif, l'ADEPS a demandé un peu de temps pour pouvoir réaliser quelques vérifications avant d'accorder son feu vert définitif.

Le secrétaire administratif a également contacté Monsieur Magotteaux (Attaché qui remplace Madame Jadot) pour l'informer de la situation. Celui-ci s'active pour régulariser la situation.

Le conseil d'administration profite de cette proposition de modification des Statuts, pour proposer un changement d'adresse du Siège social de l'association, afin de faciliter la réception des courriers et recommandés envoyés par les instance officielles.

Le nom de la Fédération nationale étant devenu Royal Archery Belgium (en initiales RBA), les articles concernés ont également été mis à jour.

Une proposition de modification du R.O.I. complétant les statuts en matière d'appel et proposant le mode de fonctionnement du Conseil de discipline de 1^{ère} instance s'inspirant du fonctionnement de la Cour Belge d'arbitrage devait être présenté pour information.

Sa présentation est postposée. Il vous sera proposé pour remarques éventuelles dès réception de l'accord du pouvoir subsidiant.

Le nouveau conseil d'administration sera appelé à la rendre officielle à la suite de cette information.

A PROPOS Du HANDISPORT :

Le conseil d'administration à décidé d'engager les démarches pour permettre la signature d'une convention avec la Ligue Handisport Francophone . Cette convention nécessitera de nouveaux aménagements des Statuts et du R.O.I., nous vous informerons de ceux-ci en temps utile.

3.2 REPONSES AUX QUESTIONS POSEES.

Province du Brabant :

Questions des Francs Archers d'Ottignies à la LFBTA

Question 1 : « L'organisation actuelle du BAIC des Francs Archers d'Ottignies est un gouffre financier, il y a de moins en moins de compétiteurs (surtout venant du nord du pays) étant donné que la HBL a décidé d'accepter l'organisation d'un nouveau BAIC à Westerloo le week-end précédent le nôtre.

Nous sommes d'accord de continuer à organiser ce BAIC mais nous voulons que la LFBTA prenne contact avec la HBL pour redéfinir de commun accord le calendrier des compétitions BAIC. Nous ne pouvons plus assumer cette organisation à pertes, le montant de la location de la salle plus les prix remis aux vainqueurs font passer nos bénéfices en pertes sèches. »

Réponse : *Cette matière n'est pas de la compétence de la Ligue, elle relève de la responsabilité de la Royal Belgium Archery (le national). Les représentants de la LFBTA près de la RBA ne manqueront pas d'y présenter le problème.*

Question 2 : Est ce normal qu'en réunion de province, un candidat aux élections de la ligue fasse la critique des autres candidats?

Réponse : *Bien que légalement rien ne s'y oppose, l'éthique, la morale de la démarche est plutôt discutable. Si la critique n'est pas calomnieuse, qu'elle reste courtoise et constructive, elle peut s'avérer parfois positive. Toutefois, il est bien plus productif de parler de ses actions, de ses projets concrets plutôt que de se positionner en parlant des autres candidats.*

Province de Liège :

Questions de la Compagnie des Archers de l'Ordre du Chuffin a.s.b.l. à la LFBTA

Question 1 : A une question posée en 2012, M. le secrétaire administratif a répondu qu'en une année difficile pour lui, il avait pu rattraper 3 ans de retard (2008-2009-2010) dans l'attribution de progressions. Devra-t-on attendre une année aussi difficile (sans la lui souhaiter bien sûr) pour recevoir les progressions des années 2011 et suivantes ?

Réponse : *Les brevets sont accessibles sur le site de la LFBTA et peuvent être imprimés par les clubs, la majorité des distinctions (pins) en retard sont distribués ce jour aux cercles, les éventuels oublis sont à demander par courriel au secrétariat qui s'engage à vous les envoyer dès réception de la demande. Suite à un contretemps d'ordre privé durant cette semaine, les diplômes des records qui auraient dû être également remis ce jour, seront envoyés au mois de mars. Pour l'avenir, le secrétariat prépare un protocole qui passera par internet afin que lorsqu'il est malade ou en congé, un membre du conseil d'administration puisse prendre la relève afin d'éviter l'accumulation.*

Question 2 : Suite à la réponse déplacée de Madame la secrétaire générale, un mandataire du CTH a introduit par principe une plainte au conseil de discipline. Le courrier recommandé ne lui est pas revenu. Il n'a reçu depuis aucune information. La plainte a-t-elle été reçue ? La plainte a-t-elle été transmise aux personnes compétentes ? La plainte a-t-elle été jugée non recevable ? Dans le cas contraire, où en est la procédure ? Ne pourrait-on pas attendre au minimum une réponse, voire un minimum de suivi en particulier dans ces procédures ?

Réponse : *Le dossier est parvenu au secrétariat de la LFBTA très tardivement. Le conseil de discipline n'étant plus complet (seul trois membres sont toujours en place, la procédure qui nécessite quatre membres ne pouvait se dérouler selon les conditions requises par le R.O.I. de l'association), le dossier est en attente de la possibilité d'être traité suivant une procédure correcte. Il est plus vraisemblable que la plainte sera considérée recevable et non fondée, et dès lors classée sans suite.*

Question 3 : Dans le cas où le quota pour les championnats de Belgique indoor n'est pas atteint dans une catégorie, pourquoi ne pourrait-on pas compléter celui-ci avec des archers prêts à défendre les couleurs de la LFBTA même s'ils ne remplissent pas les conditions de sélection (5 tirs et participation au championnat de ligue) ?

Réponse : *Le règlement actuel ne le permet pas. Vous pouvez toutefois soumettre une proposition visant à le modifier au conseil d'administration qui officiera à la suite de cette assemblée.*

Question 4 : Question tardive, due à l'apparition tardive (29/01/2013!) des documents sur le site LFBTA.

Extrait du PV du CA du 30/11/2012 La procédure appliquée en Communauté Française de Belgique pour les archers pour lesquels une AUT n'est pas exigée (port du certificat médical faisant usage d'AUT) n'est pas réglementaire dans les pays limitrophes mais aussi en Communauté Flamande de Belgique. (Info déjà dans le PV du CA du 2-12 octobre 2012). La question posée lors de la précédente AG et négligée par le président du CA, responsable dopage, était donc totalement justifiée. Le retour aux réunions de la province de Liège n'a jamais été aussi clair. Quoi de neuf, et quelle sera la position de la LFBTA en cas de contrôle positif hors Communauté française ?

Réponse : *La réponse à cette question sera donnée par l'Administrateur ff responsable du dopage Monsieur Bernard Florent durant son intervention.*

4.1 Rapport de l'Administrateur responsable de l'Arbitrage.

4.2 Rapport de l'Administrateur responsable de la Lutte contre le dopage.

Bonjour à toutes et à tous,

Je serai bref.

Je tiens tout d'abord à remercier les responsables provinciaux à l'arbitrage qui m'ont aidé dans ma tâche, ainsi tous les arbitres pour leurs prestations tout au long de cette année écoulée.

La LFBTA compte à ce jour : 53 arbitres. (FITA-Field-Nature) La modification quant à la façon de procéder pour les examens semble doucement porter ses fruits : pour 2012, nous avons accueillis 6 nouveaux arbitres.

Bien que l'année écoulée se soit déroulée sans incidents majeurs au point de vue arbitrage, il faut reconnaître qu'il y a bien eu par – ci par là quelques petits soucis quant aux organisations de compétitions.

Petits soucis qui, à mon avis, ne se seraient pas produits si les clubs organisateurs comptaient au moins un arbitre parmi leurs membres.

Les règlements étant en constante évolution, il faut admettre que ce n'est pas toujours évident pour un organisateur d'être au courant de toutes les modifications et procédures.

Les arbitres étant informés en continu (un feuillet d'info leur est adressé au moins une fois tous les deux mois et en tout cas dès qu'il y a un changement dans les règlements), je ne saurais qu'insister pour que chaque club organisateur pense à motiver ses membres pour qu'au moins un d'entre eux présente l'examen d'arbitre.

Pour rappel : la procédure a été simplifiée : les responsables provinciaux à l'arbitrage organisent dans leurs provinces respectives des sessions d'examens.

(C'est toujours moi qui établis les questionnaires et corrige les copies).

Merci d'y penser.

Les documents d'arbitrage ont également été modifiés et sont actuellement en phase test.

L'utilisation des documents papier a été réduite au maximum et est axée plus vers les documents informatique. (Les résultats étant concluant, la mise en application se fera pour la saison outdoor prochaine). Pour ceux qui ne disposent pas d'un PC, les versions papiers pourront être utilisées.

Je travaille actuellement avec notre secrétaire administratif sur les documents internes à la LFBTA afin d'informatiser ceux-ci un maximum.

Ceci devrait permettre une gestion plus rapide des données et un gain de temps considérable.

Question règlements : Aucune modification importante n'est annoncée par la WA pour la saison outdoor ; si ce n'est pour le tir 3D, bien que le communiqué officiel ne soit pas encore paru (Voir si en février 2013 il ne le sera pas) en ce qui concerne le championnat du monde 2013 qui se déroulera à Sassari (Sardaigne) les qualifications se tireront en deux flèches dans le temps de 1 minute.

Faisant fonction de responsable pour le dopage, je vais donc continuer sur ce sujet :

Aucun contrôlé positif n'est à signaler concernant nos archers.

Il reste cependant la question de l'AUT qui n'est à ce jour pas encore solutionnée par les services compétents.

Chacun sait que l'AUT est délivrée par LAUSANNE pour les archers internationaux reconnus par la WA (En LFBTA nous n'en comptons pas à ce jour) et par les services de la communauté française pour les élites fédéraux.

Pour les archers « amateurs » il avait été dit qu'un certificat médical suffisait, mais après vérification, il appert que ce certificat n'est reconnu qu'en communauté française et n'est pas valable en partie flamande du pays ni à l'étranger.

Que faire me direz-vous ?

Interrogée sur la question, la responsable du service anti dopage de la fédération wallonne m'a informé qu'une solution existait :

Deux cas :

1* lors d'un contrôle en partie flamande du pays :

a) se soumettre au contrôle en présentant le certificat médical.

b) le plus rapidement possible après le contrôle, introduire une demande de AUT auprès des services de la fédération flamande (les infos utiles, adresse, formulaire Ont été adressés dans les clubs avant le ch. de Belgique) qui délivre une AUT même après contrôle.

2* Contrôle hors frontière

a) se soumettre au contrôle en présentant le certificat médical

b) Attendre les résultats : en cas de résultat négatif => ne rien faire

En cas de contrôle positif => deux possibilités

Soit faire appel

Soit ne rien faire et avertir la cellule anti dopage de la fédération Wallonne qui sera la partie qui étudiera le cas et prendra la décision finale (classement)

DEA (Défibrillateur externe automatique)

Décret relatif à la présence de défibrillateurs externes automatiques de catégorie 1 dans les infrastructures sportives adopté en Communauté française le 25 OCTOBRE 2012.

« Infrastructure sportive » : toute installation immobilière destinée à la pratique sportive.

Obligation du décret :

Pour le 31 décembre 2013, tous les clubs sportifs, ainsi que tous les centres sportifs locaux (CSL) et centres sportifs locaux intégrés (CSLI) doivent utiliser une infrastructure sportive équipée d'un DEA

Les cercles qui ne respectent pas l'obligation visée à l'alinéa précédent ne seront plus éligibles aux subventions facultatives octroyées par la Communauté française.

Informez-vous donc auprès de vos centres sportifs et pour ceux qui disposent de leur propre salle, ne tardez pas à réagir.

Ne perdez pas de vue que si le local n'est pas équipé d'un DEA au 31/12/2013, non seulement vous perdez le droit aux subsides, mais en cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Notre AG des arbitres se tiendra en ces locaux immédiatement après l'AG de la LFBTA et les responsables des clubs organisateurs présents sont invités à y participer, nous pourrons ainsi faire le bilan de la saison passée et préparer la saison à venir.

Vous avez certainement remarqué mon absence lors des CH de Ligue et de Belgique. Mais étant alité avec 40° de température et frisant la pneumonie, j'espère que vous comprendrez qu'il ne m'était pas possible d'y assister.

Je vous remercie de votre attention

4.3 Rapport de l'Administrateur à la gestion sportive **Intervention du Directeur Technique.**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC

Rapport d'évaluation Plan-programme 2009-2012



Adeps
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

QUATRE AXES IMPORTANTS AVAIENT ÉTÉS PLANIFIÉS DANS LE PROJET 2009

- 1) ENCADREMENT DES PROJETS SPORTIFS INDIVIDUELS.
- 2) INFRASTRUCTURE FEDERALE (LFBTA).
- 3) ENCADREMENT DES SPORTIFS ELITES RECONNUS ET DE DEVENIR.
- 4) FORMATION
 - a) CADRES SPORTIFS
 - b) ECOLES DE TIR LABELISEES
 - c) ARBITRAGE

CONSTAT EN 2009-2010

TYPE DE COMPÉTITION

DISCIPLINES		
FITA	FIELD	3D
Jeux Olympique	World Games	
Championnat du Monde	Championnat du Monde	Championnat du Monde
Championnat d'Europe	Championnat d'Europe	Championnat d'Europe
Coupes du Monde		
Grand prix	Compétitions internationales 5 nations	Compétitions internationales
Coupe Junior		

Constat en 2009-2010

Statuts sportifs

5 SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
10 ESPOIRS SPORTIFS

En 2010 la communauté française change la procédure d'acceptation et de retrait des statuts sportifs.

Bruxelles, le 11 mars 2010. Signé par:
 Le Ministre du Budget, des Finances et des Sports, A. ANTOINE
 Le Ministre de l'Enseignement supérieur, J.-C. MARCOURT
 La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, Mme M.-D. SIMONET

STATUTS SPORTIFS

Catégorie d'âge:

Peuvent obtenir le statut d'Espoir Sportif

Les archers de 14 à 23 ans ayant obtenu:

Olympique: Top 16 au CM - Top 8 au CE

Non Olympique: Top 5 au CM – Top 3 au CE (*)

Peuvent obtenir le statut de Sportif de Haut Niveau

Les archers ayant 17 ans et plus ayant obtenu:

Olympique: Top 32 au CM – Top 16 au CE, GP et Coupe du monde

Non Olympique: Top 5 au CM – Top 3 au CE (*)

* Seulement les épreuves aux World Games

(+ Compound Fita pour le tir à l'arc)

Remarque sur le degré de difficulté dont les sportifs de haut niveau sont reconnus par la Communauté Française.

Non olympique (Compound).

La commission 14 impose un modèle de sélection les plus sélectifs d'Europe.

En Europe, **SEUL** un archer compound (Italien) aurait pu obtenir 2 X en 4 ans le statut SHN de la communauté française.

Tableau de bord – RESULTAT - STATUT SPORTIF

Nom	Prénom	Catégorie	2009		
			Statut	Objectifs sportifs	Résultats
KYRITSOGLOU	Sam	CH FITA	SHN	Slct CM Top 30 Slct Coupe du monde Slct GP	35ème 1er + 2ème équipe mixte
DENAYER	Sébastien	CH FIELD	SHN	Slct CE FIELD 5 Nation Jeux Mondiaux	16ème 1er 16ème
PRELIPCEAN	Marina	RD FIELD	SHN	Slct CE FIELD 5 Nation Jeux Mondiaux	Forfait blessure 1ère Atteint 11ème Atteint
BOTTIAU	David	BBH FIELD	SHN	Slct CE FIELD 5 Nation Jeux Mondiaux	19ème 2ème
HUIN	Pierre	RHJ FITA	ES	Slct CM Junior	
PRIEELS	Sarah	CD FITA	ES	Slct GP Slct CM Senior	4ème Atteint 2ème éq. mixte Atteint 71ème

Tableau de bord avec les archers ayant reçus un statut sportif durant cette olympiade

	2010			2011		
	Statut	Objectifs sportifs	Résultats	Statut	Objectifs sportifs	Résultats
KYRITSOGLOU	SHN	Slct CE en salle Slct CE pl.air. Top 25 Slct Coupe du monde Slct GP	10ème Atteint 1er Atteint 7ème	EF	CM Top 15 individuel Equipe 3 archers Equipe mixte Classement mondial	57ème 18ème 6ème Atteint 26ème
DENAYER	SHN	Slct CM FIELD 5 Nation	25ème Atteint 2ème Atteint	EF	CE FIELD CM 3D	
PRELIPCEAN	SHN	Slct CM FIELD 5 Nations	7ème Atteint 1ère Atteint	EF	CE FIELD TOP 3 5 nations	8ème 1ère Atteint
BOTTIAU	SHN	Slct CE FIELD 5 Nation Jeux Mondiaux	19ème 2ème	A cessé les activités internationales		
HUIN	A cessé les activités internationales			A cessé les activités internationales		
PRIEELS	ES	Slct CM senior Equipe 3 archers Slct CE Junior Slct GP	17ème Atteint 1ère Atteint 3ème Atteint 2ème Arreint	ES	Slct CM Top 5 Slct Universiades Top 5	9ème indiv 7ème équipe 6ème équipe mixte 17ème indiv équipe 7ème 6ème équipe mixte

2012			
	Statut	Objectifs sportifs	Résultats
KYRITSOGLOU	EF	CE Top 6 Equipe 3 archers Coupe du monde Top 8	33ème 4ème Atteint 9ème
DENAYER	EF	CM FIELD Top 16 slct CE 3D Top 10	
PRELIPCEAN	EF	Slct CM field Top 3 Slct World Games	13ème
BOTTIAU	A cessé les activités internationales		
HUIN	A cessé les activités internationales		
PRIEELS	ES	Classe mondial Top 20 Slct CMU Top 3 <u>Slct CM salle Top 10</u> Slct CE Top 5 <hr/> 4 Coupes Monde Top 10	28ème (18/07/2012) 9ème 9ème Atteint 17ème <u>6ème par équipe</u> 17, 9, 33, 17ème WC3 Eq mixte 6ème

Nom	Prénom	Catégorie	2009		
			Statut	Objectifs sportifs	Résultats
AERTS	Grégory	CH FITA	ES	Slct CM Slct Universiade	22ème
DEPOITIER	Julien	CH FITA	ES	Slct Universiades	8ème indiv 5ème équipe
VANDEPOELE	Mathieu	CH FITA	ES	Slct CM Slct Universiades Slct GP	31ème indiv Atteint 5ème équipe Atteint 12ème Atteint
DESSOY	Catheline	CD FITA	ES	Slct Universiades Slct CE FIELD Slct CM	12ème Atteint 36ème Atteint
VANDESTRICK	Philippe	RH FITA	ES	Slct Universiades	
VERRIER	SERGE	LB 3D	SHN	Slct CM 3D	7ème Atteint
LEBLANC	Clément	RH FITA	ES	Slct CM	
MASURE	Jéssica	CD FITA	ES	Slct CM Slct CMU	
GOBBELS	Zoé	RDJ FIELD FITA	ES	Slct CM FITA Slct CE FIELD	8ème Atteint 2ème Atteint
MASSINA-GILLET	Michèle	CD FITA	EF	Slct GP	10ème Atteint

	2010			2011		
	Statut	Objectifs sportifs	Résultats	Statut	Objectifs sportifs	Résultats
AERTS	ES	Sclt CMU	17ème Atteint	ES	Sclt Universiades TOP 10	
DEPOITIER	ES	Sclt CMU Sclt GP	3ème Atteint 17ème Atteint	ES	Sclt Universiades TOP 10 Sclt CM Top 20	9ème indv
VANDEPOELE	ES	Sclt CM	17ème Atteint	A cessé les activités internationales		
DESSOY	ES	Sclt CMU	17ème Atteint	ES	Sclt Universiade Top 11 Sclt coupe du monde	8ème Atteint 33ème
VANDESTRICK	A cessé les activités internationales			A cessé les activités internationales		
VERRIER	SHN	Sclt CE 3D	3ème Atteint	EF	Sclt CM 3D Top 3	12ème
LEBLANC	ES	Sélection international	Non atteint	A cessé les activités internationales		
MASURE	A cessé les activités internationales			A cessé les activités internationales		
GOBBELS	ES	Sclt CE en salle Sclt CM FIELD Jeux Olympique jeunesse	1ère Atteint 1ère Atteint 6ème Atteint	ES	Sclt CE FIELD Sclt CM senior Top 16 Sclt CM Junior Top 3 Sclt CE en salle junior 1ère Int Nîmes	1ère Atteint 2ème
MASSINA-GILLE	EF	Sclt CE Equipe 3 archers Sclt GP	9ème Atteint 1ère Atteint 9ème	SHN	Sclt CE Top 8 Sclt Coupe du monde Top 8	17ème 8ème équipe Atteint 6ème

Nom	Prénom	Catégorie	2009		
			Statut	Objectifs sportifs	Résultats
VANDERGUCHT	Jonathan	RHJ FITA	EF	Sclt Coupe Junior	39ème Atteint
VERDIN	Elke	CHJ FITA	EF	Sclt CM Sclt Coupe Junior	19ème Atteint 5ème Atteint
ROYEN	Laurent	RHJ FITA	Détection Pôle Jeune		
SCARCERIAUX	Baptiste	CHJ FITA	Pas encore dans le circuit		
DOMANSKI	Renaud	CHJ FITA	Pas encore dans le circuit		
DOMANSKI	Ludovic	CHJ FITA	Pas encore dans le circuit		
CAUWE	Michaël	CH FITA	Pas encore dans le circuit		
ANSIAUX	Olivier	RHJ FITA	Pas encore dans le circuit		

	2010			2011		
	Statut	Objectifs sportifs	Résultats	Statut	Objectifs sportifs	Résultats
VANDERGUCHT	EF	Slct CE Cadet Slct Coupe Junior	33ème Atteint 9ème Atteint	ES	Slct CM Cadet Top 20 Slct Coupe Junior Top 10	56ème 9ème Atteint
VERDIN	EF	Slct CE Cadette	9ème Atteint	ES	Slct CM Junior Top 10 Slct Coupe Junior Top 5	5ème indiv Atteint 1ère équipe mixte
ROYEN		Détection Pôle Jeune		ES	Slct CM Junior Top 32 Slct Universiade Top 32 Slct Coupe Junior Top 16	17ème
SCARCERIAUX		Détection Pôle Jeune		ES	Slct CM Cadet Top 10 Slct Coupe junior Top 5	33ème 5ème Atteint
DOMANSKI Renaud		Détection Pôle Jeune		EF	Slct CM Cadet Equipe mixte Slct coupe junior	2ème Atteint 9ème Atteint 3ème Atteint
DOMANSKI Ludovic		Détection Pôle Jeune		EF	Slct CM Junior Equipe 3 archers Slct Coupe Junior Equipe mixte	33ème 5ème Atteint 5ème Atteint 1er Atteint
CAUWE	EF	Points élites Slct coupe du Monde 2011	1er BAOC Atteint Atteint	EF	Coupe du Monde Slct CE 2012 Slct Coupe du Monde 2012	9, 6 et 33ème Atteint Atteint Atteint
ANSIAUX		Détection Pôle Jeune		EF	Slct Coupe Junior Equipe 3 archers	33ème Atteint 9ème Atteint

	2012		
	Statut	Objectifs sportifs	Résultats
VANDERGUCHT	ES	Slct CE Top 16 Coupe Junior Top 16	33ème
VERDIN	ES	A cessé les activités pour raison d'études	
ROYEN	ES	Slct CMU Top 10 Slct CE Top 16 Slct GP Top 8	17ème
SCARCERIAUX	ES	Slct CE Junior Top 10 Slct Coupe Junior Top 10	9ème indiv Atteint
DOMANSKI Renaud	ES	Slct CE Cadet Top 5 Coupe Junior Top 3 Slct CM FIELD	5ème Atteint 6ème Atteint 1er Junior Atteint
DOMANSKI Ludovic	ES	Slct CE Cadet Top 5 Coupe Junior Top 5	17ème 5ème par équipe Atteint 9ème 3ème par équipe Atteint
CAUWE	EF	CE Top 6 Equipe 3 archers Coupe du monde Top 8 Equipe mixte WC	17ème 4ème Atteint 9, 17, 9ème 5ème Atteint
ANSIAUX	ES	CE JUNIOR TOP 32 Coupe junior TOP 32	33ème

3D		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		CM	CE	CM	CE	CM	CE
Serge Verrier	LBH	5 ^{ème}	3 ^{ème}	7 ^{ème}	3 ^{ème}	12 ^{ème}	5 ^{ème}
Mireille Toussaint	IBD			16 ^{ème}	8 ^{ème}	4 ^{ème}	
Claudine Boxho	IBD			5 ^{ème}	6 ^{ème}	9 ^{ème}	Blessé
André Lucas	BBH				18 ^{ème}	17 ^{ème}	23 ^{ème}
Vincent Vandervelden	CH				28 ^{ème}	21 ^{ème}	29 ^{ème}
Gobbert Pascal	LBH					12 ^{ème}	
Claude De Winter	LBH					25 ^{ème}	16 ^{ème}
Jean-Marc Heine	IBH				17 ^{ème}	26 ^{ème}	
Simon de Wrangel	IBH			20 ^{ème}	16 ^{ème}		
Daniel Bungeneers	BBH				17 ^{ème}		
Sébastien Denayer	CH					Excusé	
Dany Arnould	IBH				.		
Jean-Marc Delmarche	BBH						
Eddy Huberty	CH						
Equipe Dame							
Equipe homme							11 ^{ème}

2) INFRASTRUCTURE FÉDÉRALE (LFBTA)

- ✘ Finaliser les tractations engagées en 2008 en vue de disposer d'un centre d'entraînement fédéral (LFBTA) dans le cadre du complexe de l'Union Belge de Football situé à Tubize.
- ✘ Grande salle 70m
- ✘ Ciblerie
- ✘ Le prix de location ???

INFRASTRUCTURE

- ✘ Salles d'entraînements pour les stages 2012
- ✘ Grand Serment Royal des Archers de St Sébastien Bruxelles
- ✘ De Gouden Pijl Evere
- ✘ Compagnie des Archers de Huy
- ✘ Flèche Brisée de Godinne
- ✘ Flèche d'Or d'Anderlecht
- ✘ Grand Merci aux clubs

3) ENCADREMENT DES SPORTIFS ELITES RECONNUS ET DE DEVENIR

- ✘ Suite à la restriction budgétaire du PP2009 et la mise à disposition du DT, il a été difficile d'envisager l'embauche d'un cadre technique en plein temps, ceci faute de fonds.

ENCADREMENT DES ÉLITES

- × FITA RECURVE

PRELICEAN Marina

RON SSE Marc - de WRANGEL Simon (fin 2012)

- × FITA COMPOUND

PRIEELS Philippe

RON SSE Marc - de WRANGEL Simon (fin 2012)

ENCADREMENT DES ÉLITES

- × FIELD

GYSEN Claude

- × 3D

WILLEMS Henri

GRAND MERCI

ENCADREMENT

- × DT adjoint Estievenart Philippe
 - Responsable de Projet de vie (Elite)
 - Enregistrer les résultats des élites au niveau national.
 - Réservation des salles pour les stages élites.
 - Inviter les élites aux divers stages.
 - S'occupe des assurances pour les déplacements en compétitions internationales.
 - Certificats médicaux des élites.
 - Conventions élites.
 - Dossier de présentation des élites plan programme.
 - Accompagner les élites à l'étranger.
 - Réunion avec l'Adeps, CA LFBTA, commission critère de sélection, commission de sélection élite.....

Grand merci pour son engagement

× Direction technique

DT Ronsse Marc

Etablir les plans programmes, cahier des charges de la formation des cadres.

Veiller à la politique sportive

Organisation des déplacements à l'étranger.

Réunions: ADEPS – RBA – CA-LFBTA – Commission de sélection

Rédactions: Guide en salle et en plein air, rapports commission de sélection, critères de sélection, divers documents.....

Encadrement des élites FITA (Stages élites)

Prévoir la formation des cadres.

Recrutement des élites et des jeunes en détection (Pôle Jeune).

Stage pour tous, visite dans les clubs.

AIDE À L'ÉTABLISSEMENT DU PLAN PROGRAMME

Pierre Jacques Lemaire pour la partie Budget.

Léon Lejeune pour les rapports d'activités 2010, 2011.

Francine Hanique pour le rassemblement des dossier de présentation 2010 / 2011.

Philippe Estievenart pour le rassemblement des dossier de présentation des élites 2012.

Grand merci

FORMATIONS

- ✘ Formations des cadres.
 - Initiateur (2 formations)
- ✘ Développer le concept « Ecoles de tir labellisées LFBTA »
- ✘ Maintenir un arbitrage de qualité.

STRUCTURES

- × Encadrement des élites (2010)
 - FITA recurve
 - FITA compound
 - FIELD
 - 3D
- × Commission de sélection élites LFBTA (2008)
- × Commission chargée d'établir les critères de sélection national. (2011)
- × Stage pour tous (2005)

COMPÉTITIONS

- × Championnats de province en salle
- × Championnats de ligue en salle
- × La coupe des clubs (salle)
- × Championnats de Belgique
- × BAIC et BAOC
- × 3D – 2D – FIELD – FITA – 25m – 50/30m – 18m – 4 x 70m – 4 x 50m

Nouveau: 50m en plein-air.

LOISIR

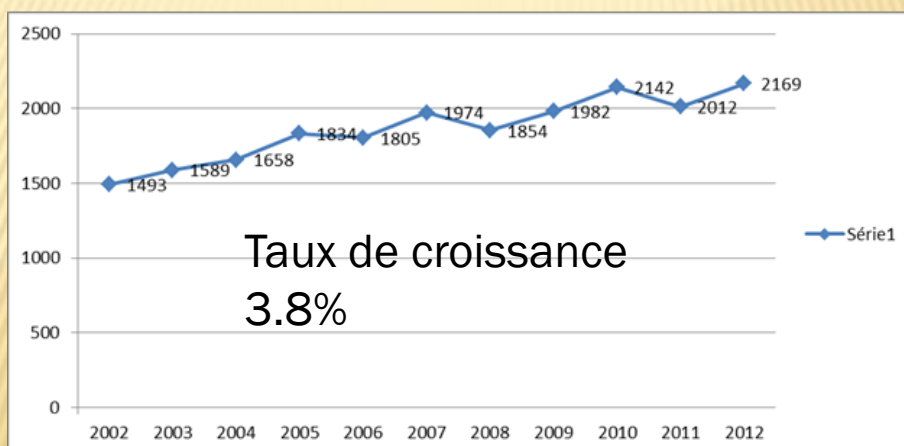
- × Activités clubs.
- × ?

NOMBRE DE CLUBS

Province du Brabant + Bruxelles Capitale :	10 clubs (5+5)
Province du Hainaut :	17 clubs
Province de Liège :	11 clubs
Province de Luxembourg :	9 clubs
Province de Namur :	6 clubs
Commission des clubs de Tir Nature :	10 clubs
Total des clubs en LFBTA :	63 clubs

La LFBTA comptera donc 65 clubs avant la période des transferts 2012 (01 au 30 sept).

EVOLUTION DES MEMBRES LFBTA DE SEPTEMBRE À SEPTEMBRE



5. Rapport du Trésorier Exercice 2012

Rapport de l'administrateur en charge de la trésorerie. Exercice 2012 :

Le budget prévu lors de l'AG du 25 février 2012 prévoyait l'équilibre budgétaire.

Suite à la politique financière menée par le Conseil d'administration, le bilan de l'exercice se présente sous la forme d'un résultat légèrement positif de 1.306,42 Euros.

Il faut toujours savoir que pour établir ce bilan, il a été tenu compte d'une estimation objective des montants à recevoir du pouvoir subsidiant, l'Adeps, pour solde du dossier comptable relatif au Plan Programme 2012, dossier rentré à l'Administration le 31 janvier 2013 et pour lequel nous ne serons informés et crédités des montants définitifs que dans le courant du mois de mai de cette année.

Venons-en maintenant à l'examen des comptes de l'exercice 2012

Vous trouverez dans les documents qui vous ont été transmis :

- En première page, le **BILAN** comptable
- En seconde page, le **COMPTE D'EXPLOITATION**

Ce document se divise en deux parties :

1. les Charges, en d'autres termes les frais, lesquels sont présentés par rubrique.
2. les Produits, en d'autres termes les recettes, lesquels sont également présentés par rubrique.

- L'**ANALYSE COMPARATIVE** entre l'exercice précédent (2011) et l'exercice que nous examinons ce jour(2012) a pu être réalisée étant donné que le même plan comptable(numérotation des divers comptes) a été utilisé pour les deux exercices. **La présentation des comptes de l'exercice 2012 suivant ce nouveau plan comptable réalisée séparément, présente le même bilan , le même compte d'exploitation et le même compte de résultats et fait partie intégrante de l'approbation des comptes de l'exercice 2012**

Remarquons :

- Le coût de notre revue dont les dépenses réduites n'ont pas pu être compensées par une augmentation des insertions publicitaires,
- Le montant global des cotisations qui a dépassé le montant escompté du fait du nombre croissant de membres, bien que tous les clubs n'affilient pas la totalité de leurs membres,
- La bonne gestion des frais de fonctionnement administratif et du conseil d'administration, lesquels sont globalement en boni par rapport aux budgets proposés.
- En quatrième page, la **PROPOSITION BUDGETAIRE** pour l'exercice 2013, laquelle sera explicitée dans la seconde partie de cette assemblée générale.

Je remercie chaleureusement MM DOCKX et SERRON, vérificateurs aux comptes, pour les avis et conseils professionnels qu'ils m'ont prodigués durant cet exercice comptable.

Je tiens également à remercier tous les membres du Conseil d'Administration, le Secrétaire administratif et le Directeur Technique pour l'aide et l'étroite collaboration dont ils ont fait part et sans lesquelles il ne m'aurait pas été possible de remplir mon mandat bénévole de trésorier.

Justement, en ce qui concerne mon mandat, comme précisé lors de l'assemblée générale de février 2012, je cesse ce jour d'assumer les fonctions de trésorier de la LFBTA et ce après deux mandats de quatre ans.

Je souhaiterai encourager la candidature de Erik De Bevere qui brigue le poste d'administrateur en vue de me succéder au poste de trésorier. Erik a consacré bon nombre de ces journées à se former pour remplir au mieux de vos intérêts cette fonction ingrate et bénévole.

Je vous remercie de votre attention et suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

BILAN DE L'EXERCICE SOCIAL 2012 ... CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2012.**ACTIF****ACTIFS IMOBILISES**

I	<u>FRAIS D'ETABLISSEMENT</u>	0,00	
II	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		
	Caution FRBTA - CM 2014	2500,00	2500,00
III	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
	Mobilier et Matériel de bureau	0,00	
IV	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	0,00	
ACTIFS CIRCULANTS			
V	<u>CREANCES A PLUS D'UN AN</u>	0,00	
VI	<u>STOCK ET COMMANDES EN COURS</u>	0,00	
VII	<u>CREANCES A UN AN AU PLUS</u>		
	Provision pour frais de secrétariat	300,00	
	Clients : cotisations + annonceurs	5.553,00	
	Acomptes sur achats	2.238,74	
	Subsides à recevoir	15.000,00	
	Compte courant FRBTA	10.000,00	
		33091,74	
			33.091,74
VIII	<u>PLACEMENTS EN TRESORERIE</u>		
IX	<u>VALEURS DISPONIBLES</u>		
	Transfert interne	45.024,87	
	Banque Delta Lloyd (vue)	20.578,83	
	Banque Delta Lloyd (dépôt)	34.464,75	100.068,45
X	<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>	0,00	
	Total Actif		135.660,19

PASSIF**FONDS SOCIAUX**

I	<u>CAPITAL</u>		
	Capital	7.436,81	7.436,81
IV	<u>RESERVES</u>		
	Réserves disponibles	9.443,33	
	Réserves pour activités	29.913,62	39.356,95
V	<u>RESULTATS REPORTEES</u>		
	Perte reportée		
	Bénéfice reporté	4.316,04	4.316,04
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES			
VII	Provision pour risques et charges	10.000,00	
	Provision pour double pécule	7.036,12	17.036,12
DETTES			
VIII	<u>DETTES A PLUS D'UN AN</u>	0,00	
IX	<u>DETTES A UN AN AU PLUS</u>		
	Fournisseurs	9.136,40	
	Précompte professionnel	0,00	
	Cotisations payées d'avance	58.377,87	
X	<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
	Total PASSIF		138.260,33

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2012

CHARGES

classe 62	Rémunération et charges sociales		59.042,81		59.042,81
classe 63	Amortissements		1.163,00		1.163,00
635001	Provision pour double pécule	601,01			
637100	Reprise de provision Plan Programme	5.000,00			
	Frais de gestion administrative				
610500	Indemnité occupation locaux privés	1.500,00			
612300	Carburant	2.157,39			
612500	Fourniture de bureau	2.157,62			
612550	Imprimés - Documents divers	1.271,51			
612600	Timbres postes	677,19			
612700	Téléphone - Fax - Internet	2.383,73			
612800	Internet - location et utilisation	1.241,83			
			9.897,30		
612910	Acquisition tenues Equipe Nationale	836,06			
612821	Frais d'édition périodique	13.648,64			
612850	Frais personnel encadrement	47,01			
615100	Frais de publication Moniteur Belge	118,70			
614300-500-510	Assurances	10.199,47			
615200-215	Frais déplacts. resp. Fédéraux	<u>8.399,31</u>	33.249,19	43.146,49	
616325-327	Frais d'organisation de concours	1.872,90			
615410	Frais de réunions	1.509,97		3.382,87	46.529,36

AUTRES CHARGES DIVERS

613200	Secrétariat social	1.056,89			
615609-610-620	Sport de Haut Niveau	75.463,38			
615700	Formation "Cadres"	408,30			
615630	Bourses individuelles	9.500,00			
613320	Cotisation C.O.I.B. - AISF	670,00			
613330	Frais FRBTA-KBHF	3.598,26			
652100-200	Frais divers	1.273,96			
657000	Frais bancaires	77,98			
					92.048,77

TOTAL DES CHARGES

198.783,94

PRODUITS

730000	Cotisations individuelles	57.853,12			
730050	Cotisations Haut Niveau	11.626,30			
704310	Publicité	2.631,00			
704100-700010	Redevances de tir - Carnets de tir	5.115,36			
					77.225,78
737000-010-310-311	Subsides ADEPS-Fonction				
	+Cadre Administratif	52.608,67			
737100	Subv. PP - année précédente Solde Haut Niveau	2.659,26			
737200	Subsides ADEPS - Sport Haut Niveau	62.758,59			
737300	Subsides ADEPS - non marchand	179,82			
737210	Subsides ADEPS - Formation Cadres	4.385,96			
					122.592,30
751100	Produits financiers	272,28			272,28

TOTAL DES PRODUITS

200.090,36

Résultat de l'exercice 2012

BONI

1.306,42

ANALYSE DE LA SITUATION COMPTABLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

GESTION EXPLOITATION

Cadre administratif		<u>Réalisation 2012</u>		<u>Budget 2012</u>		<u>Comparaison</u>	
<u>Budget-Réalisation</u>		<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
COUTS SALARIAUX							
737000	Cadre administratif	52.608,19		53.190,90		- 582,23	
		10.000,00					
737310	Subsides (non marchand)	4.385,96		4.390,00		85,96	
620010	Rémunération employé		38.924,28		33.390,00		5.534,28
620011	Double pécule		2.760,00		2.782,50		- 22,50
620012	Prime annuelle		3.073,00		2.782,50		290,50
621010	Cotisation Patronale-ONSS		13.764,02		11.865,00		1.899,02
623000	Assurance-Loi		234,51		240,00		- 5,49
613200	Secrétariat social	179,82	1.056,89	180,00	1.000,00	0,18	56,89
623100-200	Protection du travail		287,00		400,00		- 113,00
		47.174,45	60.099,70	47.670,90	52.460,00	- 496,45	7.639,70
			- 12.925,25		- 4.789,10		- 8.136,15
620100	Cadre sportif						
			Bénévole				
			0,00		0,00		0,00
	Totaux « Coûts salariaux »	47.174,45	60.099,70	47.670,90	52.460,00	496,45	7.639,70
			- 12.925,25		- 4.789,10		- 8.136,15
REVUE « ARCHER »							
704310	Publicité	2.631,00		3.500,00		869,00	
612821	Périodique		13.648,64		14.400,00		731,36
		2.631,00	13.648,64	3.500,00	14.400,00	869,00	731,36
			- 11.017,64		- 10.900,00		- 117,64
COTISATIONS							
730000	Cotisations individuelles	57.853,12		56.700,00		1.153,12	
730050	Cotisations Haut Niveau	11.626,30		9.000,00		2.626,30	
		69.479,42		65.700,00		3.779,42	
			69.479,42		65.700,00		3.779,42
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF							
	Subvention ADEPS	10.000,00		10.000,00			
600900	Variation de stock						
630200	Dotation en amortissement		1.163,00		1.180,00		- 17,00
612300	Carburant		2.157,39		3.200,00		- 1.042,61
612500	Fourniture de bureau		2.855,62		3.500,00		- 644,38
612550	Imprimés + divers		1.271,51		1.600,00		- 328,49
612600	Timbres		677,19		800,00		- 122,81
612700	Téléphone		2.383,73		1.700,00		683,73
612800	Internet		1.241,83		2.000,00		- 758,17
612650	Frais d'encadrement personnel		47,01				47,01
912910	Acquisition Tenue Equipe Nationale		836,06		1.000,00		- 163,94
612801	Frais informatique		2.209,02		1.300,00		909,02
612803	Acquisition informatique				500,00		- 500,00
610500	Frais de location locaux		1.500,00		1.500,00		
61510	Frais Publication. Moniteur		118,70		120,00		- 1,30
614300-500-510	Assurances		10.199,47		10.000,00		199,47
652100	FRBTA-KBFH : Frais divers		1.507,00		1.500,00		73,32
613300-310-320	Cotisation intem.; FITA; COIB; AISF		1.507,00		1.200,00		307,00

		10.000,00	29.739,85	10.000,00	31.100,00		1.360,15
			-19.739,85		-21.100,00		1.360,15
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION							
615200	Frais de déplacements		7.985,87		7.500,00		485,87
615410	Frais de réunions		1.509,97		1.800,00		- 290,03
612215	Frais de « Congrès »		413,44				- 86,56
			9.909,28		500,00		109,28
			-9.-909,28		- 9.800,00		- 109,28
COMPETITIONS NATIONALES							
616325	Championnat Belgique 18 m		1.872,90		2.500,00		- 627,10
616327	Championnats Belges toutes disciplines		1.188,94		2.000,00		-811,07
			3.061,84		4.500,00		- 1.438,17
			- 3.061,84		- 4.500,00		1.438,17
COMPETITIONS INTERNATIONALES – STAGES ELITES & ECOLE JEUNES							
742200	Plan Programme						
737200		62.758,59		80.000,00			-17.241,41
737100	Subvention. PP -2010-solde HN	2.659,26				2.659,26	
737110	Subvention. PP-2010-solde Cadres						
615609-610-620	PP-B-Stages + HN		75.463,38		75.000,00		463,38
615700	PP-C-Formation Cadres		408,30		4.500,00		-4.091,70
	PP-C-Formation Arbitress				1.000,00		-1.000,00
615630	Restitution Bourses individuelles		9.500,00		16.500,00		-7.000,00
	Adeps-Bourses individuelles	inclus dans PP					
	Subvention COIB						
	Subvention Formation Arbitre						
737210	Subvention Formation Cadres						
737810	Subvention Spécifique ADEPS						
		65.417,85	85.371,68	80.000,00	97.000,00	-14.582,15	11.628,32
			- 19.953,83		- 17.000,00		-2.3953,83
DIVERS							
704100	Taxes 70m, taxes s/org.	3.313,36		2.000,00		1.313,36	
700020	Equipement personnel (Nat)			500,00			-500,00
700010	Licences de tir	1.802,00		1.400,00		402,00	
	Ecole Initiateurs			1.500,00			-1.500,00
	Sponsoring						
751100	Produit de placement	272,28				272,28	
637000	Provision pour risque Plan Programme				6.500,00		-6.500,00
637100	Reprise de provision Plan Programme				- 914,10		914,10
637150	Reprise de provision diverses		- 5.000,00		-5.000,00		
635001	Provision pour double pécule		601,01				601,01
	Frais organisations "activités"				1.000,00		-1.000,00
612850	Formation arbitres + achats divers				1.000,00		-1.000,00
612930	Achat distinctions FITA		2.029,90		200,00		1.829,90
616322	Frais divers		1.273,96		400,00		873,96
657000	Frais bancaires		77,98		25,00		52,98
764000	Déficit subv. Exercices antérieures						
764000	Boni subv.Exercices antérieurs						
		5.387,64	- 3.047,05	5.400,00	3.010,90	- 12,36	-6.057,95
			8.434,69		2.389,10		6.045,59
		200.090,36	198.783,94	212.270,90	212.270,90	-552,22	-1.858,65
		1.306,42		0,00		1.306,42	
	Réalisation 2012 : Situation au			Budget 2012		Comparaison Budget-Réalisation	
	31/12/201						

6. Rapport du collège des vérificateurs aux Comptes pour l'exercice Social 2012.

Rapport du Collège des Vérificateurs aux Comptes de l'asbl « **Ligue Francophone Belge de Tir a l'Arc -LFBTA en abrégé** » à l'Assemblée Générale du 23 février 2013.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution du mandat de vérificateurs aux comptes que vous nous avez confié.

Les Vérificateurs aux Comptes, Monsieur Ronny DOCKX, domicilié à 1140 Bruxelles et Monsieur Nicolas SERRON domicilié à 4102 Seraing ont procédé en présence de Monsieur Pierre - Jacques LEMAIRE, domicilié à 1410 Waterloo, Trésorier de l'ASBL, à la vérification des comptes annuels présentés pour l'année 2012.

Une vérification systématique des recettes et des dépenses a été effectuée.

Les extraits bancaires attestant des diverses opérations ont été présentés aux Vérificateurs.

Il résulte de cette vérification que la différence entre les recettes et les dépenses représente les avoirs en comptes en date du 31/12/2012, compte tenu des valeurs des opérations en cours.

Sur base des documents présentés et de la vérification effectuée, nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels et, en le remerciant pour l'accueil qu'il nous a réservé, de bien vouloir donner décharge au Trésorier

Le Collège des Vérificateurs aux Comptes, ayant pour mission de vérifier les comptes de l'exercice 2012, se dégage de toutes responsabilités en ce qui concerne le budget de l'exercice 2013.

En vous remerciant de la confiance que vous nous avez témoignée, nous vous prions de donner également décharge au Collège des Vérificateurs pour l'exercice 2012

Fait à Waterloo, le 06 février 2013

Ronny DOCKX

Nicolas SERRON

7. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31-12-2012.

Par vote à mains levées, l'assemblée générale DECIDE à l'unanimité des présents et représentés d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012, tels qu'établis par le Conseil d'administration.

8. Décharge aux Administrateurs et au collège des Vérificateurs aux comptes pour l'exercice social 2012 ... clôturé le 31 décembre 2012.

Par vote à mains levées, l'assemblée générale DECIDE à l'unanimité des présents et représentés de donner décharge au Collège des Administrateurs ainsi qu'au Collège de Vérificateurs aux comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé (exercice 2012).

9. Présentation des modifications aux statuts et au R.O.I. de l'association.

STATUTS

Conseils de discipline :

Comme exposé dans l'intervention de la Secrétaire générale (voir point 3 du présent PV), il est demandé aux mandataires de voter la modification statutaire concernant les conseils de discipline sous réserve de recevoir l'accord du pouvoir subsidiant (ADEPS).

En cas d'accord reçu, la modification sera appliquée, dans le cas de la réception d'un refus, la modification ne sera pas appliquée.

Depuis, nous avons reçu (le 01 mars 2013) une réponse positive tant du Cabinet du Ministre des Sports que de l'ADEPS. La modification sera appliquée.

Déplacement du Siège social :

Le conseil d'administration le souhaite pour faciliter la réception des courriers et recommandés qui y sont adressés.

Certains mandataires estiment que le changement d'adresse du siège sociale n'est pas nécessaire et demande que l'article concernant cette modification ne soient pas concerné par le vote pour la modification statutaire.

Toutefois, comme une majorité des mandataires présents souhaitent un vote global de la modification statutaire, le Conseil d'administration décide que le vote portera sur toutes les modifications proposées.

R.O.I.

Comme exposé dans l'intervention de la Secrétaire générale (voir point 3 du présent PV), la présentation des modifications apportées au R.O.I. est postposée. Elles seront proposées pour remarques éventuelles si le pouvoir organisateur donne son feu vert pour les modifications concernat les conseils de discipline. .

10. Désignation de trois scrutateurs.

Madame Muriel Alberty et Messieurs Sam Kyritsoglou et Gustave Petrus sont retenus comme scrutateurs.

11. Vote pour approbation des modifications statutaires.

INTERRUPTION DE SEANCE LE TEMPS DU DEPOUILLEMENT DU VOTE

Pour être considérées comme approuvées, les modifications doivent obtenir un minimum de 120 "oui", 2/3 des 180 présents (121) ou représentés (59).

Résultats du vote des mandataires : 174 bulletins ont été comptabilisés, il y a donc eu 7 abstentions.

Le dépouillement révèle la répartition suivante des votes :

141 : "OUI"
32 : "NON"
1 : "NUL"

Les modifications statutaires proposées sont acceptées par l'Assemblée générale.

12. Présentation des candidats à la fonction d'administrateur.

Le Président (ff) informe les mandataires que Monsieur Henri Willems ayant été reconduit au poste de délégué de la commission nature près du CA a décidé de retirer sa candidature.

Il est précisé que pour être élu, les candidats doivent recueillir 92 votes sur son nom (50% +1 des 181 présents et représentés).

Il est également précisé aux mandataires qu'au cas ou plus de sept candidats obtiennent le nombre suffisant de votes pour être élus, l'on retient les sept candidats ayant obtenus les plus gros scores.

LES CANDIDATS SE PRESENTENT

- | | | |
|--------------------------|-------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | DE MAERE ANDRE : | Membre du Conseil de discipline (1 ^{ère} instance) sortant.
Président de 201 FOA (Anderlecht)
A une préférence pour la Présidence |
| <input type="checkbox"/> | DELVAUX PAUL : | Délégué Brabant sortant
Président 255 ABA (Braine-l'Alleud)
A une préférence pour la gestion "Communication Interne" |
| <input type="checkbox"/> | PRIEELS PHILIPPE : | Entraîneur Compound FITA
A une préférence pour la gestion "Marketing et Sponsoring" |
| <input type="checkbox"/> | DE BEVERE ERIK : | En formation à la fonction de Trésorier en 2012
A une préférence pour la Trésorerie |
| <input type="checkbox"/> | VANDERVELDEN VINCENT : | Président 402 HUY (HUY)
Elite FIELD et 3D
A une préférence pour la Présidence |
| <input type="checkbox"/> | ESTIEVENART PHILIPPE : | Administrateur Adjoint Gestion Sportive sortant
Président 701 LAW (Wierde)
A une préférence pour la Gestion Sportive |
| <input type="checkbox"/> | RONSSSE MARC : | Administrateur Gestion Sportive sortant
Directeur technique
A une préférence pour la Gestion Sportive |
| <input type="checkbox"/> | FLORENT BERNARD : | Administrateur Arbitrage sortant
Arbitre International EMAU
Président de 615 ADL (Lierneux)
A une préférence pour l'Arbitrage |
| <input type="checkbox"/> | BOXHO CLAUDINE : | Administratrice sortante
Elite 3D
A une préférence pour Tir Nature et Missions ponctuelles |
| <input type="checkbox"/> | HANIQUE FRANCINE : | Administratrice Secrétaire générale sortante.
A une préférence pour le Secrétaria générale. |

13. Election des administrateurs pour l'olympiade 2013-2016.

1^{er} tour :

HANIQUE FRANCINE	Elue	130
BOXHO CLAUDINE	Elue	99
FLORENT BERNARD	Elu	163
RON SSE MARC		95
ESTIEVENART PHILIPPE	Elu	133
VANDERVELDEN VINCENT	Elu	141
DE BEVERE ERIK	Elu	155
PRIEELS PHILIPPE	Elu	132
DELVAUX PAUL		47
DE MAERE ANDRE		26
ABSTENTIONS		0
VOTES NULS		5

2^{ème} tour :

Il n'y a pas lieu d'organiser un 2^{ème} tour, puisque huit candidats obtiennent suffisamment de voix pour être élus.

Parmi les huit candidats, le candidat ayant obtenu le moins de voix n'est pas retenu.

Désignation des 3 mandataires élus pour 2 années :

En 2012, l'AG a voté la modification de l'art 28a des statuts pour permettre le renouvellement du conseil d'administration par moitié tous les deux ans (1x 3 administrateurs et 1 x 4 administrateurs en alternance).

A cette fin il sera procédé exceptionnellement au terme de l'année Olympique d'été 2012 à l'élection de 3 administrateurs pour deux ans et de quatre administrateurs pour quatre ans.

A l'issue du vote de cette élection exceptionnelle, la durée du mandat des administrateurs élus sera déterminée par tirage au sort.

Les scrutateurs procèdent au tirage au sort de trois élus.

Sont élus pour 2 années : Francine Hanique, Bernard Florent et Philippe Estievenart.

1. Allocution du Président année 2013

Le président ré-ouvre la séance en annonçant le résultat du vote et présentant les administrateurs élus.

Avant de reprendre la réunion au point suivant inscrit à l'ordre du jour de cette assemblée, le Conseil d'administration accorde comme il l'avait fait lors de l'AG de février 2012 pour Monsieur De Maere (Président du conseil de discipline), une prise de parole à Monsieur Daniel Magis et au Club 401 ACG (Grivegnée).

Allocution de Monsieur Magis.

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil d'administration de la Ligue Mesdames et Messieurs les mandataires des cercles de tir,

Permettez moi de remercier le conseil d'administration de me permettre d'exprimer mon ressenti concernant le sujet évoqué dans l'allocution du Président faisant fonction.

Je ne cache pas ma déception quant à la décision rocambolesque prise à mon encontre. Je laisse toutefois le soins au prochain Conseil d'appel de mettre un terme légal à l'action.

Je reste convaincu qu'une conciliation subtilement menée était la meilleur des méthodes pour mettre rapidement un terme à cette affaire.

je vous remercie de m'avoir écouté.

Allocution pour ACG (Grivegnée) par son Président Monsieur Eric Sterlsy.

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil d'administration de la Ligue et amis archers,

Je remercie avant toute chose le conseil d'administration sortant pour cette opportunité de m'exprimer, ceci bien sûr avec l'accord unanime du C.A. de notre asbl l'Archery Club Grivegnée.

En effet, le sujet auquel le Président faisant fonction a fait allusion tout à l'heure nous tient en haleine depuis maintenant plus de deux ans pendant lesquels nous avons essuyé bien des déconvenues.

Nous ne reviendrons pas sur les illégalités constatées, tant par notre juriste, que par le Conseil d'administration de la Ligue. Pour cette raison, nous laissons la suite entre les mains du Conseil de discipline d'appel, qui sera bientôt en charge de régler juridiquement ce dossier.

Cependant, nous souhaitons profiter de l'opportunité qui nous est offerte pour insister sur quelques points qui nous ont particulièrement touchés, et ce, dans le but que ni notre association, ni aucun autre club n'aient à revivre ce genre de triste expérience.

Premièrement, nous déplorons la perte progressive de la notion de respect de l'autre sur les pas de tir, un endroit qui, devons-nous le rappeler, accueille un sport plus qu'honorable.

C'est dans un esprit de confraternité et de respect que cette Ligue a été fondée, et c'est dans ce même état d'esprit que nous souhaitons tous (nous en tout cas) continuer notre activité.

Pour compléter ce propos sur le respect, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait qu'une procédure officielle ne doit pas être étendue à des règlements de comptes entre personnes. Nous étions engagés en tant qu'ASBL en sorte que nous ne pouvons accepter que celle-ci soit instrumentalisée pour permettre à tout un chacun de s'attaquer personnellement à l'un de nos membres en particulier ; en l'occurrence, René Deflandre et ce alors qu'il n'était concerné qu'au seul titre de membre du conseil d'administration de l'ACG. Il est d'autant plus triste de constater que, certaines des personnes mandatées pour solutionner le conflit, ont cautionné cette dérive.

Enfin, nous souhaitons encourager tous les archers à ne pas se laisser influencer ni embrigader dans des querelles inutiles surtout quand celles-ci ne les concernent pas.– N'oubliez jamais votre libre arbitre : Personne n'a à vous dire quoi penser de qui.

Pour terminer, nous affirmons ici que l'ACG a toujours pratiqué le tir à l'arc comme une discipline qui mérite mieux que des disputes incessantes pour d'anciennes rancœurs sans intérêts.

2. Rapport du Trésorier: présentation du budget pour l'exercice social 2013 ...
... exercice qui commence le 01-01-2013 et se termine le 31-12-2013

<u>BUDGET PREVISIONNEL D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2013.</u>					
		<u>Réalisation 2012</u>		<u>BUDGET 2013</u>	
		<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
COUTS SALARIAUX ... CADRE ADMINISTRATIF					
CADRE ADMINISTRATIF		47 174,45	60 099,70	48 680,00	63 260,00
			-12 925,25		-14 580,00
CADRE SPORTIF					
			<u>Bénévole</u>		
Totaux « coûts salariaux »		47 174,45	60 099,70	48 680,00	63 260,00
			-12 925,25		- 14 580,00
REVUE « ARCHER »					
704310	Publicité	2 631,00		2 800,00	
612821	Périodique		13 648,64		14 400,00
		2 631,00	13 648,64	2 800,00	14 400,00
			- 11 017,64		- 11 600,00
COTISATIONS					
730000	Cotisations individuelles	57 853,12		65 000,00	
730050	Cotisations haut niveau	11 626,30		4 000,00	
		69 479,42		69 000,00	
			69 479,42		69 000,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF					
Subvention ADEPS		10 000,00		10 000,00	
600900	Variation de stock				
600900	Dotation amortissement		1 163,00		500,00
630200	Carburant		2 157,20		2 400,00
612300	Fourniture de bureau		2 855,62		2 500,00
612500	Imprimés + divers		1 271,51		1 300,00
612550	Timbres		677,19		700,00
612600	Téléphone		2 383,73		2 400,00
612700	Internet		1 241,83		1 300,00
612850	Frais d'encadrement personnel		47,01		150,00
612800	Acquisition tenues Equipe Nationale		836,06		900,00
612910	Frais informatique		2 209,02		1 500,00
612801	Acquisition informatique		0,00		1 500,00
610500	Frais de location locaux		1 500,00		1 500,00
615100	Frais Publication Moniteur		118,70		120,00
614300-5c	Assurances		10 199,47		11 000,00
613330	FRBTA-KBFH : Frais divers		1 572,32		1 700,00
613300-31	Cotisations internationales, FITA, COIB, AISF		1 507,00		1 600,00
		10 000,00	29 739,85	10 000,00	31 070,00
			- 19 739,85		- 21 070,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
615200	Frais de déplacements		7 985,57		8 000,00
615410	Frais de réunions		1 509,97		1 600,00
615215	Frais de déplacement Juges		413,44		500,00

		9 909,28		10 100,00
		-9 909,28		-10 100,00
COMPETITIONS NATIONALES				
616325	Championnat LFBTA 18 m salle	1 872,90		2 000,00
616327	Championnats Belgique Toutes disciplines	1 188,94		1 500,00
		3 061,84		3 500,00
		-3 061,84		-3 500,00
COMPETITIONS INTERNATIONALES _ STAGES ELITES ET ECOLE JEUNES				
742200	Plan Programme			
737200		62.758,59		70.000,00
727100	Subvention PP- 2010- solde HN	2 659,26		
737110	Subvention PP -2010- solde Cadres	0,00		
615609-61	PP - B - Stages + HN	75.463,38		75.000,00
615700	PP – C - Formation Cadres	408,30		1.500,00
	PP – C - Formation Arbitres	0,00		500,00
615630	Restitution Bourses individuelles	9.500,00		3.000,00
	Adeps - Bourses individuelles	inclus dans PP		
	Subventions COIB	0,00		
	Subvention Formation Arbitres	0,00		
737210	Subvention Formation Cadres	0,00		
737810	Subvention Spécifiques ADEPS	0,00		
		65.417,85	85.371,68	70.000,00 80.000,00
DIVERS				
		-19.953,83		-10 000,00
704100	Taxes 70m ; taxes sur organisations	3.313,36		2.000,00
700020	Equipement personnel (Nat.)	0,00		500,00
700010	Licences de tir	1 802,00		1 800,00
751100	Produit de placement	272,28		500,00
637000	Provision pour risque Plan programme			
635001	Provision pour double pécule			
637100	Reprise de provision PP	5 000, 00		
637150	Reprise de provisions diverses	601,01		
	Frais organisation "activités"			550,00
612850	Formation arbitres + achats divers			800,00
612930	Achat distinctions FITA			
616322	Frais divers	1 273,96		1 500,00
657000	Frais bancaires	77,98		100,00
764000	Déficit subvention Exercices antérieurs			
764000	Boni subvention Exercices antérieurs			
		5.387,64	-1.047,05	4 800,00 2 950,90
		8.434,69		1.850,00
		200.090,36	198.783,94	205.280,00 205.280,00
	<u>RESULTATS</u>		<u>1.306,42</u>	<u>0,00</u>
			Réalisation 2012	BUDGET 2013

3. Approbation du budget de l'exercice social 2013

Par vote à mains levées, l'assemblée générale DECIDE à l'unanimité des présents et représentés, d'adopter le budget pour l'exercice social 2013 commençant le 01 janvier 2013 et se terminant le 31 décembre 2013.

4. Appel et nomination des vérificateurs aux comptes

pour l'olympiade 2013-2016

L'assemblée générale DECIDE à l'unanimité des présents et représentés, de confirmer les personnes suivantes en la qualité de « Vérificateurs aux comptes » :

Monsieur Ronny DOCKX, domicilié : Rue Ed. Stuckens, 63 à 1140 EVERE

Monsieur Nicolas SERRON, domicilié : Rue de Boncelles, 301 à 4102 SERAING

5. Présentation du Plan Programme 2013

par l'Administrateur à la gestion sportive.



DÉVELOPPEMENT

A essayer à mettre en place par le prochain CA.

Axes 1

La formation sportive de base.

Axes 2

Le sport de compétition et le développement du sport de haut niveau.

DÉVELOPPEMENT

• Axe 1

- Interactions / coordination avec le sport à l'école.
- Ecole labélisée de tir à l'arc LFBTA.
- Continuer la détection des jeunes talents (Pôle Jeune).

DÉVELOPPEMENT

• Axe 2

La structure des équipes élités.

Equipe Recurve

Equipe Compound

Equipe FIELD

Equipe 3D

La planification des activités des élités

LISTE ELITES LFBTA 2012

	Prénom / Nom	Discipline	Date de Naissance	Catégorie d'âge 2012	
1	Renaud Domanski	FITA compound	10/12/1996	Cadet	Espoir Sportif
		FIELD compound		Junior	
2	Olivier Ansiaux	FITA recurve	14/03/1995	Cadet	Espoir Sportif Aspirant
3	Jonathan Vandergucht	FITA recurve	14/09/1994	Junior	Espoir Sportif Aspirant
4	Baptiste Scarcériaux	FITA compound	10/03/1994	Junior	Espoir Sportif Aspirant
5	Ludovic Domanski	FITA compound	30/06/1993	Junior	Espoir Sportif
		FIELD compound	30/06/1993	Junior	
6	Zoé Göbbels	FITA recurve	14/04/1992	junior	Espoir Sportif
		FIELD recurve			
7	Nicolas Schommers	FITA recurve	20/08/1991	Senior 1	Elite fédérale
8	Laurent Royen	FITA recurve	13/05/1991	Senior 1	Espoir Sportif Aspirant
9	Mathias Van Bulck	FITA recurve	15/02/1990	Senior 1	Elite fédérale
10	Sarah Prieels	FITA compound	27/02/1990	Senior 1	Espoir Sportif
11	Catheline Dessoy	FITA compound	21/11/1989	Senior 1	Espoir Sportif
12	Julien Depoitier	FITA compound	2/05/1988	Senior 1	Elite fédérale
13	Jean Philippe Durllet	FITA compound	4/03/1988	Senior 1	Elite fédérale

14	Sam Kyritsoglou	FITA compound	15/09/1983	Senior 1	Elite fédérale
15	Michaël Cauwe	FITA compound	8/07/1982	Senior 1	Elite fédérale
18	Denayer Sébastien	FIELD compound	2/07/1976	Senior 2	Elite fédérale
		3D compound		Senior	Elite fédérale
19	Toussaint Mireille	3D huntingbow	25/06/1970	Senior 2	Elite fédérale
20	Gobert Pascal	3D longbow	23/01/1970	Senior 2	Elite fédérale
21	Vandervelden Vincent	3D compound	5/10/1969	Senior	Elite fédérale
		FIELD compound		Senior 2	Elite fédérale
22	Prelipcean Marina	FIELD recurve	10/10/1966	Senior 2	Elite fédérale
23	Michèle Massina	FITA compound	11/05/1965	Senior 2	Elite fédérale
24	Heine Jean-Marc	3D huntingbow	21/07/1965	Senior	Elite fédérale
25	Verrier Serge	3D longbow	11/06/1964	Senior	Elite fédérale
26	Bungeneers Daniel	3D huntingbow	19/10/1964	Senior	Elite fédérale
27	Boxho Claudine	3D huntingbow	19/02/1963	Maître	Elite fédérale
28	Arnould Dany	3D huntingbow	9/08/1960	Maître	Elite fédérale
29	Delmarche Jean Marc	3D barebow	30/08/1959	Maître	Elite fédérale
30	Lucas André	3D barebow	22/11/1955	Maître	Elite fédérale
31	de Wrangel Simon	3D huntingbow	20/02/1955	Maître	Elite fédérale
32	De Winter Claude	3D longbow	25/10/1949	Vétéran	Elite fédérale

LISTE DETECTION DES JEUNES TALENTS 2012

	Prénom / Nom	Discipline	Né le	Catégorie	
1	Dorian Fercot	FITA recurve	2/01/1997	Cadet	Détection
2	Hugo Cusumano	FITA recurve	1/02/1996	Cadet	Détection
3	Ivan Misotem	FITA recurve	25/12/1995	Cadet	Détection
4	Angelo Garguilo	FITA recurve	7/05/1995	Cadet	Détection
5	Benjamin Van Caeter	FITA compound	8/09/1994	Junior	Détection
6	Nathan Gérard	FITA recurve	27/04/1993	Junior	Détection

PLANIFICATION DES ACTIVITES

Périodes planification FITA			
Préparation	Pré-compétition	Compétition	Repos
4 à 5 stages spécifiques	5 stages tir longues distances	Un stage sur le lieu de chaque compétition.	Evaluation de la saison écoulée
Travail technique Volume en progression	Affinement technique Automatisation Volume élevé	Compétition : de sélection de préparation au sommet	Planification de l'année suivante
		Travail Travail technique en fonction du vécu en compétition	
Mise en condition physique générale	Mise en condition physique spécifique	Entretien physique Footing – badminton...	
Compétition en salle			

FORMATION DES CADRES

	Brevets ADEPS CADRES SPORTIFS			Nombre de membre			Brevets AISF-ADEPS GESTIONNAIRES	
	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	Club	Fédération
Bruxelles Capitale								
FOA	3			34	14	48		
GSR	4	1		62	26	88		
GPE	5		1	41	10	51		
SSK	2	1		36	10	46		
GAU	2	1		56	17	73		
Total Bruxelles	16	3	1	229	77	306		
Brabant Wallon								
FAO	5	1		60	16	76		
LAS				14	1	15		
ABA				45	26	71		
CMA	4	1	1	48	8	56		
LAJ		1		6	1	7		
Total Brabant Wallon	9	3	1	173	52	225		

FORMATION DES CADRES

Hainaut	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	Club	Fédération
ANT		1		18	4	22		
LFE	2			15	3	18	1	en cours
BEA				17	6	23		
CAT		1	1	20	7	27		
CAR				15	1	16		
CEN	1	1	1	22	3	25		
CAC	3			6	3	9		
RCM				21	3	24		
LAB				27	3	30		
PAC	2			20	3	23		
FAC				28	4	32		
ABT				20	9	29	1	
SAG	2			16	6	22		
ACB	1			14	1	15		
SSC		1		29	11	40	1	
ECA	1			32	6	38		
LEF	1			12	2	14		
Total Hainaut	13	4	2	332	75	407	3	

FORMATION DES CADRES

Liège	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	Club	Fédération
ACG	4			31	13	44		
HUY	1			34	8	42		
LIE	6	1		69	16	85		
CAS	1	1	3	46	9	55	1	1
CTH	4			69	19	88		
ACM				13	1	14		
ADS	2			34	6	40		
ITW				13	1	14		
CAJ	3	1		17	5	22		
CAF	1			24	3	27		
AVB	1			29	7	36		
Total Liège	23	3	3	379	88	467	1	1

FORMATION DES CADRES

Luxembourg	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	Club	Fédération
LAC	4	1	1	42	14	56		
AMV				13	5	18		
ACH				29	7	36		
ASH				10	2	12		
ACF	2			26	7	33		
ACS				38	9	47		
CAG				13	7	20		
FDM	1			30	6	36		
ADL				8	4	12		
Total Luxembourg	7	1	1	209	61	270		

Namur	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	Club	Fédération
LAW	1			23	5	28		
MSP		1		30	1	31		
FBG	3		1	25	1	26		
TAB	1			51	16	67		
CAB				24	5	29		
BTS	1			9	0	9		
Total Namur	6	1	1	162	28	190		

FORMATION DES CADRES

Nature 3D	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	Club	Fédération
FAB	2			12	2	14		
EAC	3			36	11	47		
CAD	1			5	3	8		
ACE				25	0	25		
CAP				5	1	6		
AGC	2			19	1	20		
CDC				9	5	14		
ACR				9	0	9		
ADR				5	1	6		
ATL				25	1	26		
Total Nature	8			177	25	202		

TOTAUX	Niv 1	Niv 2	Niv 3	H	F	Total	<i>gestionnaires club</i>	<i>gestionnaires fédé</i>
	83	15	9	1661	406	2067	4	1

FORMATION DES CADRES

Objectifs spécifiques à atteindre :

Objectif spécifique	Mesurable Chiffre à atteindre en 2016	Adaptés	Réaliste	Temporellement
Managérial AISF CLUB	16	Ayant 70 clubs	Nous restons très modestes mais nous comptons faire mieux	Objectif spécifique à atteindre d'ici 2016
Managérial AISF FEDERATION	5			
Ecole labélisée club	8			
Moniteur Initiateur	106			
Aide Moniteur + Educateur	21			
Moniteur + Entraîneur	13			
Membres	2400	Taux de croissance 3.8%		

FORMATION DES CADRES

Calcul des nombres

Objectif spécifique	Managérial AISF CLUB	Managérial AISF FEDERATION	Ecole labélisée club	Moniteur Initiateur	Aide Moniteur + Educateur	Moniteur + Entraîneur	Arbitres	Membres
2012	4	1	0	83	15	9	Ligue International 2	2169
Nouveau	20	7	10	50	12	8	Ligue International 1	+ 3.8% / an +/- +257
Cesse les activités	-20% 4	-20% 2	-20% 2	-20% 27	-20% 6	-20% 4	Ligue International 1	- 25% / an
2016	16	5	8	106	21	13	Ligue International 3	+/- 2425

Membre en plus ou en moins par rapport à la moyenne	Membre inscrit à la ligue	Année	Moyennes en ajoutant 3,80% par année
0	1493	2002	
39	1589	2003	1550
49	1658	2004	1609
164	1834	2005	1670
72	1805	2006	1733
175	1974	2007	1799
-13	1854	2008	1867
44	1982	2009	1938
130	2142	2010	2012
-77	2012	2011	2089
1	2169	2012	2168
		2013	2250
		2014	2336
		2015	2425
		2016	2517
		2017	2612

FIN

MERCI

6. Divers (13h26 -13h28)

PAS DE DIVERS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h 30.

Après avoir rédigé le procès-verbal de l'assemblée générale, le Secrétaire administratif le présentera aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires.

Un exemplaire amendé suivant les remarques éventuelles sera signé par le Président (ff) et la Secrétaire générale ainsi que par tout mandataire qui en exprime le désir.

Pour le Conseil d'administration,

Vincent Vandervelden
Président de la L.F.B.T.A.

Francine HANIQUE
Secrétaire générale de la L.F.B.T.A